



Commune de Junglinster

Commission consultative de l'égalité des chances, des seniors et de l'accessibilité

Compte rendu de la réunion du 22 janvier 2025

Invité : Carole Van Der Zande, Chargée de Direction Club Aktiv Plus

Lieu de réunion : Centre polyvalent Gaston Stein – Giele Sall

Début de la réunion : 19h30

1. Ordre du jour

1. Adoption du rapport de la réunion du 27 novembre 2024
2. Entrevue avec la Chargée de Direction du « Club Aktiv Plus - An der Loupescht » Mme Carole van der Zande :
 - a) Présentation du Club
 - b) Projet du café de rencontre des seniors (lutte contre l'isolation)
 - c) Foire des seniors 2025
3. Foire des seniors 2025 : état des lieux et prochaines démarches
4. Seniorendag 2025
5. Proposition de la Commission sur la prise en compte des besoins de matériel d'hygiène médicale dans le cadre de la taxe pour la collecte des déchets ménagers
6. Divers

2. Compte rendu

1) Adoption du rapport de la réunion du 27 novembre 2024

Le point est remis à la réunion du 12 février 2025.

2) Entrevue avec la Chargée de Direction du Club Aktiv Plus « An der Loupescht »

Mme Carole Van Der Zande, chargée de direction du Club Aktiv Plus « An der Loupescht » (ci-après : « le Club ») remercie la Commission pour l'invitation et l'occasion donnée pour présenter le Club et parler des activités planifiées.

a. Présentation du Club Aktiv Plus « An der Loupescht »

Avec une présentation Powerpoint, la Chargée de Direction du Club illustre les principaux chiffres relatifs aux activités de celui-ci. Elle souligne qu'il ressort du programme de coalition gouvernementale que toutes les communes devraient se doter d'un Club Aktiv Plus. Du fait de l'évolution démographique (cf. « les baby boomers »), nous allons être confrontés à beaucoup de seniors d'ici dix ans et elle indique qu'il

n'y a déjà aujourd'hui pas assez de place dans les centres intégrés pour personnes âgées (CIPA). Il importe dès lors de permettre aux seniors de rester actifs et en bonne santé le plus longtemps possible.

Il n'y a que trois moyens pour y arriver :

- Manger sainement
- Bouger suffisamment
- Rester activement impliqué dans la société

Ce sont ces objectifs que poursuit les Clubs Aktiv Plus. Mme Van Der Zande explique que la zone d'intervention du Club « An der Loupescht » regroupe 7 communes avec un potentiel de 11'000 résidents. En 2025, un nouvel éducateur a rejoint l'équipe qui avec un 5 emplois temps plein ETP est encore plutôt petite.

Les buts poursuivis par le Club sont :

- Le vieillissement actif (« active aging »)
- Le LifeLong Learning
- La prévention de l'isolement social

Ici, Mme Van Der Zande indique que les moyens du Club sont réduits. Le Club ne peut guère faire plus que de faire des publications distribuées dans toutes les boîtes, travailler avec le service IRIS de la Croix-rouge et les communes partenaires.. Elle souligne que l'isolement ne connaît pas d'âge.

- L'inclusion numérique des seniors qui se fait aussi bien en cours de groupe qu'en formation 1 à 1
- Favoriser les liens intergénérationnels : Mme Van Der Zande explique que ceci vise à tisser des liens entre des gens qui sont séparés p.ex. d'une génération à travers des activités communes.

Les activités proposées pendant les vacances scolaires sont évidemment destinées à des activités avec des enfants scolarisés.

Mme Van Der Zande souligne que la clientèle du Club Aktiv Plus doit être motivée, active et autonome. En cela, le Club se distingue d'un Foyer de jour et elle précise qu'il y a plusieurs foyers du jour dans les environs de Junglinster (Graulinster, Niederanven et Dommeldange, Lorentzweiler).

Pour participer aux activités du Club, les gens doivent pouvoir se déplacer. Grâce à la nouvelle localisation du Club à partir de cette année dans le complexe « Fagus » à Junglinster, les locaux seront plus facilement accessibles pour la population visée.

Le Club Actif Plus essaie de faire des activités qui sont accessibles pour PMR, ce qui ne peut évidemment pas être garanti pour toutes les activités, mais le mix des activités proposées devrait permettre à une grande partie de la population d'y participer. Ceci vaut également pour le tarif demandé pour celles-ci comme celles-ci ne sont pas gratuites.

Mme Van Der Zande précise que les derniers chiffres montrent que la dernière campagne publicitaire a permis d'augmenter le nombre de participants de 25%. Elle souligne que l'engagement d'un coordinateur communautaire comme dans la commune de Betzdorf pourrait être bénéfique. Ainsi, le coordinateur mis en place mi 2023 a permis d'augmenter la participation des habitants de cette commune aux activités du Club Aktiv Plus de 60%. La création d'un tel poste par la commune de Junglinster pourrait permettre d'attirer davantage de personnes à participer aux activités proposées, conformément aux objectifs gouvernementaux.

Les membres de la Commission remercient la Chargée de direction pour les explications reçues. Il faut davantage faire connaître le site du gouvernement www.infosenior.lu qui regroupe les principales informations en relation avec les seniors.

b. Café de rencontre pour seniors

Après un rappel des objectifs du projet à savoir la lutte contre l'isolement des seniors à travers l'organisation d'un café de rencontre, Mme Van Der Zande explique que ceci serait une activité idéale à mener dans les nouveaux locaux du Club Aktiv Plus à Junglinster, comme ils envisagent d'y organiser deux à trois fois par semaine une activité ouverte au public.

Ces localités sont idéalement situées au centre de Junglinster, accessibles pour de personnes à mobilité réduite et facilement joignables par les transports publics. Par ailleurs, les habitants du complexe Milvius-Lanius (logements pour des personnes du troisième âge et à mobilité réduite de la commune de Junglinster) situé en face sont chaleureusement invités à s'inscrire et à participer aux activités proposées par le club aktiv plus.

Compte tenu du fait que ces localités ne sont pas encore prêtes, les membres de la Commission et la Chargée de Direction du Club Aktiv Plus s'accordent de lancer ce projet uniquement après l'ouverture de ce lieu de rencontre prévue pour le mois de juin 2025.

En ce qui concerne le public-cible, Mme Van Der Zande recommande viser également des personnes domiciliées seules, qui ont l'âge de la retraite ou qui sont sur le point d'entrer en retraite ou qui s'en approchent, car cette transition constitue un événement marquant de la vie. Il est essentiel d'en tenir compte et de s'y préparer en amont afin d'en faire une étape positive et épanouissante.

3) Foire pour seniors

La Commission remercie Mme Van der Zande pour son avis par rapport à la liste des exposants envisagés, les exposants supplémentaires proposés ainsi que les personnes de contact qu'elle a fournies en amont de la réunion du 22 janvier 2025. Les membres de la Commission se sont répartis les charges pour contacter les associations et autres exposants pour la journée des seniors du 13 septembre 2025.

Mme Van Der Zande confirme que la foire pour seniors sera une source d'informations utile et confirme la présence du Club Aktiv Plus.

4) Foire des seniors 2025 : état des lieux et prochaines démarches

Les membres font état des exposants déjà contactés et des retours obtenus. Certains exposants ont confirmé leur intérêt, ainsi que leur présence le 13 septembre 2025.

La question a été discutée s'il faut prévoir des boissons et/ou des snacks pour les orateurs, les exposants et le public. Dans la mesure où il est très difficile de faire des estimations sur le nombre de visiteurs, il semble risqué p.ex. d'acheter de la nourriture qui ne serait ensuite pas consommée. Pour les mêmes raisons, l'idée de demander à une association locale de préparer des sandwiches ou des gâteaux ne semble pas réaliste. Il est décidé de creuser ce point pour une prochaine réunion.

Dans la mesure où il est également nécessaire de prévoir un budget pour faire la communication de l'événement, par exemple avec un calicot près d'une des routes de la commune, il faudra demander un petit budget pour l'organisation de la foire au Conseil des bourgmestre et échevins.

Certains exposants ont fait part de leur souhait d'avoir une invitation officielle pour leurs dossiers.

Points d'actions fixés :

- ⇒ Demander un budget
- ⇒ Tom : préparation d'une lettre/d'un message d'invitation officielle
- ⇒ Tous : revoir la liste des exposants et continuer à contacter ceux-ci pour la foire du 13 septembre 2025
- ⇒ Tous : réfléchir à l'encadrement requis pour la foire : communication, boissons, nourriture....

5) Seniorendag 2025

Tom informe que le Conseil des Bourgmestre et échevins a approuvé le contrat pour l'encadrement musical qui sera assuré cette année par le duo Rol Girres et Sandy Botsch.

Le budget à prévoir pour le restaurant est similaire à l'année précédente.

Points d'actions fixés :

- ⇒ Contacter les restaurateurs de la commune (le restaurant « Le Gourmet » a d'ores-et-déjà signalé sa disponibilité).

6) Proposition de la Commission sur la prise en compte des besoins de matériel d'hygiène médicale dans le cadre de la taxe pour la collecte des déchets ménagers

Tom rappelle que le Conseil des bourgmestre et échevins a demandé aux commissions consultatives concernées de réfléchir comment la commune pourrait aider les personnes ayant recours à du matériel d'hygiène médicale, ainsi que les jeunes parents pour les couches d'enfants dans le cadre des nouvelles taxes pour la collecte des déchets ménagers. Les brochures avec les nouveaux tarifs ont été distribuées à tous les ménages au courant du mois janvier.

Compte tenu de l'heure avancée, les membres de la Commission décident de reporter ce point à la réunion prochaine.

Points d'actions fixés :

- ⇒ Tous : Réfléchir à des pistes de solution pour la réunion du 12 février 2025.

La réunion était terminée vers 22h10.

Tom Weber
Président

Örn Sigurdsson
Secrétaire